

Mieux anticiper les intempéries en redonnant de l'espace à l'eau et dégager les moyens financiers

Les changements climatiques et les phénomènes climatiques extrêmes se concrétisent. Si l'eau peut causer des dégâts importants, elle est aussi une alliée incontournable en tant que ressource vitale, élément de détente et de loisirs, habitat pour une grande biodiversité. Habiles à maîtriser et rentabiliser les éléments, nos sociétés de consommation doivent réapprendre à gérer l'eau et à lui laisser de l'espace.

Dans ce sens, la création de zones humides et zones de rétention des eaux en amont et aval des zones habitées devient prioritaire. Un espace pour les cours d'eau est à concrétiser, des directives de non-constructions dans des zones de remontées des eaux souterraines, zones alluviales, nappes phréatiques, sont à mettre en place. Dans le canton du Jura, une nouvelle législation est attendue. L'Etat, les collectivités et associations doivent pouvoir acquérir des terres pour concrétiser ces objectifs. Tous les projets nécessitent d'être menés par des personnes compétentes en matière d'environnement (géologues, hydrologues, biologistes, ingénieurs de l'environnement).

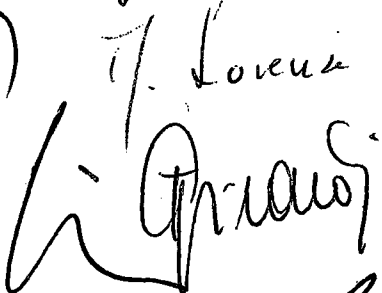
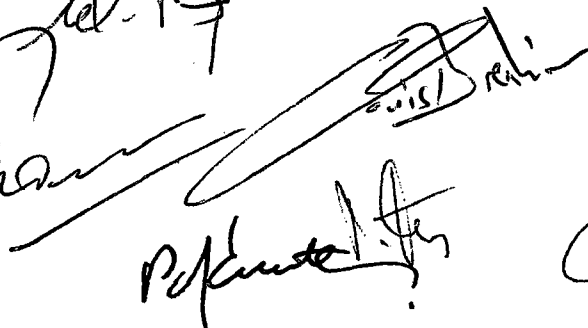
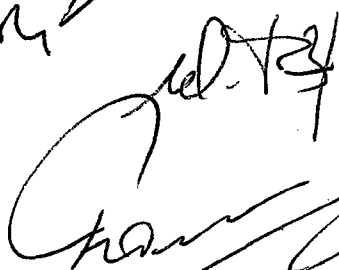
Pour remplir ces nombreuses tâches, les moyens financiers sont essentiels et doivent être tout aussi prioritaires, sinon plus, que la construction de routes.

Le groupe parlementaire socialiste demande que le Gouvernement dégage les moyens financiers nécessaires pour l'accomplissement de tâches relevant de la gestion de l'eau dans le canton du Jura afin de redonner de l'espace à l'eau et ainsi diminuer les risques pour les populations.

Delémont, le 22 août 2007

Groupe socialiste

Lucienne Merguin Rosse



A. Veyr

